

AÉROPORT DE FIGARI

Renforcement et mise aux normes EASA de la piste 05-23

Maître d'Ouvrage : Collectivité Territoriale de Corse (20)

Dates : 2015 - 2020

Montant des travaux : 17 M€ TTC

Groupement : IRIS conseil ; Module Technologies-Fr

Enrobé : 50 000 tonnes

Déblais / remblais : 100 000 m³

LE PROJET

Le projet consiste en la mise aux normes européennes EASA de la plateforme et le renforcement de la piste 05-23, d'une longueur 2480m et de 45 m de large.

En complément de la mission MOP, un diagnostic général de l'infrastructure suivant l'EASA et une reprise du dimensionnement pour assurer une compatibilité avec la nouvelle charge de trafic pour la période 2018-2028 ont été réalisés.

MISSION D'IRIS CONSEIL

Maîtrise d'œuvre complète

IRIS conseil assure une mission de maîtrise d'œuvre complète relative aux travaux d'infrastructure sous l'angle des problématiques suivantes :

- Recherche de solutions techniques pérennes à faible coût de maintenance pour le renforcement de la piste.
- Définition des phasages travaux limitant l'impact de ces derniers sur les conditions d'exploitation de la plate-forme.

Outre les interventions de renforcement de la piste, les travaux comprennent la création de 2 raquettes intermédiaires et des RESA, la reprise du nivellement de la bande aménagée et la mise en conformité du balisage.

